



RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DES NEUF PREMIERS MOIS 2026

Piloter le court terme ; renforcer les fondamentaux de long terme

- Prises de commandes de 14,1 milliards d'euros portent le carnet de commandes à 24,5 milliards d'euros, offrant une excellente visibilité sur les revenus futurs.
- Chiffre d'affaires de 5,6 milliards d'euros et EBITDA récurrent de 385 millions d'euros.
- Flux de trésorerie disponibles maintenus à un niveau élevé et bilan solide.
- Prévisions financières 2026 confirmées; Trajectoire en ligne avec l'objectif de dépasser 800 millions d'euros d'EBITDA d'ici 2028.
- T.EN est bien positionné pour capitaliser sur le renforcement à long terme de ses marchés clés.

Paris, le jeudi 29 octobre 2026 – Technip Energies (la « Société »), une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan dans les infrastructures énergétiques et de décarbonation, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a commenté :

« La performance de Technip Energies (T.EN) sur les neuf premiers mois de l'année témoigne de la résilience de notre modèle d'exécution dans un environnement opérationnel marqué par des perturbations prolongées au Moyen-Orient. Nous avons enregistré une croissance de notre chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier grâce à une exécution rigoureuse de nos projets et à une collaboration étroite avec nos clients. Comme anticipé, notre rentabilité s'est redressée et nous avons réalisé, au troisième trimestre, l'EBITDA le plus élevé de notre histoire. Nous confirmons, par ailleurs, nos objectifs annuels. »

« Cette résilience s'est particulièrement illustrée dans notre réponse à la crise du détroit d'Ormuz. Nos équipes se sont rapidement adaptées en mettant en œuvre des solutions logistiques alternatives nous permettant de maintenir nos activités en toute sécurité et de poursuivre l'avancement de nos projets. Les progrès réalisés se traduisent également par une forte génération de trésorerie. »

« Plus important encore, nous avons renforcé les bases de notre croissance durable, avec plus de 14 milliards d'euros de prises de commandes depuis le début de l'année et un carnet de commandes en forte progression. Les succès commerciaux du segment Livraison de projet ont été particulièrement soutenus et diversifiés, tant par marchés que par zones géographiques, ce qui soutient nos perspectives de croissance pour les années à venir. Le segment Technologie, produits et services (TPS) bénéficie également d'un regain commercial, notamment dans les domaines de l'éthylène, de l'hydrogène et des engrais. »

« Cette solide performance commerciale conforte notre stratégie de poursuivre une croissance sélective dans le segment Livraison de projet, tout en enrichissant notre portefeuille TPS et en augmentant progressivement sa contribution à nos résultats. Parallèlement, nous poursuivons le développement de nos modèles d'entreprise adjacents avec Reju, dédié à la régénération des déchets textiles post-consommation, et Rebound dans les carburants d'aviation durables, afin de renforcer à l'avenir la qualité et la résilience de nos résultats. »

« Les évolutions récentes au Moyen-Orient soulignent la nécessité de disposer d'un système énergétique plus sûr, plus diversifié et plus résilient. Dans le même temps, l'impératif de réduction des émissions demeure. Ensemble, ces tendances continueront de soutenir les investissements dans les infrastructures énergétiques traditionnelles et bas carbone. Elles sont en parfaite adéquation avec les expertises de Technip Energies, et élargissent notre champ d'opportunités à l'échelle mondiale. »

« Portés par le renforcement de nos marchés clés, nous sommes en bonne voie pour générer un EBITDA annuel supérieur à 800 millions d'euros d'ici 2028. Technip Energies dispose de très nombreux atouts, avec notamment un carnet de commandes proche d'un niveau record qui lui assure une visibilité sur plusieurs années, une trésorerie nette significative offrant une flexibilité certaine dans l'allocation du capital, et une stratégie claire de création de valeur à long terme. »



Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)

	9M 2026	9M 2025
Chiffre d'affaires	5 596,7	5 417,1
EBITDA récurrent	384,7	478,0
Marge d'EBITDA récurrent %	6,9 %	8,8 %
EBIT récurrent	276,4	385,3
Marge d'EBIT récurrent %	4,9 %	7,1 %
Résultat net	184,8	281,9
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,04 €	1,58 €
Prises de commandes	14 128,3	3 361,8
Carnet de commandes	24 506,8	16 764,0

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

¹ Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2026 et celui des neuf premiers mois de l'exercice 2025 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 227 306 et 178 599 654.

Chiffres clés – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)

	9M 2026	9M 2025
Chiffre d'affaires	5 760,0	5 367,3
Résultat net	185,9	278,9
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,04 €	1,56 €

¹ Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2026 et celui des neuf premiers mois de l'exercice 2025 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 227 306 et 178 599 654.

Prévisions financières conditionnelles par segment de la Société pour l'exercice 2026 – IFRS ajusté

	Livraison de projet	Technologie, produits et services
Chiffre d'affaires	5,7 - 6,3 milliards d'euros	1,9 - 2,2 milliards d'euros
Marge d'EBITDA récurrent	>5,0 %	~15,0 %
Corporate / non affectable ¹	65 - 75 millions d'euros	
Taux d'imposition effectif ¹	30 % - 32 %	
Investissements dans des modèles d'entreprise adjacents ²	< 50 millions d'euros	

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Hypothèses : les conditions opérationnelles actuelles se maintiennent pour le reste de l'année.

¹ Les coûts corporate ont augmenté en raison notamment de l'impact de « ESOP 2026 », l'offre d'actionnariat salarié de la société, annoncée le 13 avril 2026. Le coût prévu (hors trésorerie) associé à ESOP 2026 est d'environ 16 millions d'euros.

Le taux d'imposition effectif a augmenté, reflétant principalement une répartition des résultats défavorable, notamment des résultats imposables négatifs dans des juridictions à faible imposition pour lesquels des actifs d'impôt différé n'ont pas pu être entièrement comptabilisés.

² Les modèles économiques adjacents comprennent le Build Own Operate (BOO) et le co-développement. Depuis le troisième trimestre 2024, les coûts d'investissement sont comptabilisés comme des éléments non récurrents.



Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats financiers des neuf premiers mois de l'exercice 2026, le jeudi 29 octobre 2026, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

France : +33 1 70 91 87 04

Royaume-Uni : +44 121 281 8004

États-Unis : +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et accessible à l'adresse suivante : [T.EN 9M 2026 Webcast](#)

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : investor.relations@ten.com

Relations médias

Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : media_@ten.com

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projets, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 18 000 collaborateurs dans 35 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 7,2 milliards d'euros en 2025 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com.



Revue opérationnelle et financière

Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les **prises de commandes ajustées** des **neuf premiers mois de l'exercice 2026** s'élèvent à 14 128 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 2,5.

Les **prises de commandes ajustées** annoncées au cours du **troisième trimestre 2026** comprennent notamment des contrats d'ingénierie et de technologies attribués par Petkim pour le développement d'un projet de complexe pétrochimique intégré en Turquie, un contrat significatif¹ de services d'ingénierie pour un projet d'ADNOC Offshore aux Émirats arabes unis attribué par Larsen & Toubro Energy Hydrocarbon (LTEH), ainsi qu'un grand² contrat EPC attribué par HPCL pour la modernisation de la raffinerie de Mumbai en Inde. Ces prises de commandes incluent également diverses études, contrats de services et projets de plus petite taille.

Pour référence, les faits marquants commerciaux du **premier semestre 2026** sont inclus ici : [Résultats financiers T.EN S1 2026](#).

¹ Un contrat « significatif » pour Technip Energies est un contrat représentant entre €50 et €250 millions de chiffre d'affaires.

² Un « grand » contrat pour Technip Energies est un contrat représentant entre €250 et €500 millions de chiffre d'affaires.

(En millions €)	9M 2026	9M 2025
Prises de commandes ajustées	14 128,3	3 361,8
Livraison de projet	12 726,4	2 217,2
Technologie, produits et services	1 401,8	1 144,6

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 54 % par rapport au 31 décembre 2025, pour atteindre 24,5 milliards d'euros ce qui équivaut à 3,4 fois le chiffre d'affaires ajusté de l'exercice 2025.

(En millions €)	9M 2026	Exercice 2025
Carnet de commandes ajusté	24 506,8	15 955,4
Livraison de projet	23 001,9	14 436,1
Technologie, produits et services	1 504,9	1 519,2

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 30 septembre 2026 a été positivement impacté par un effet de change de 197,4 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 30 septembre 2026.

(En millions €)	Exercice 2026 (3M)	Exercice 2027	Exercices 2028 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	2 108,2	7 380,0	15 018,6
Livraison de projet	1 679,4	6 714,7	14 607,8
Technologie, produits et services	428,8	665,3	410,8



Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	9M 2026	9M 2025	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	5 596,7	5 417,1	3 %
EBITDA récurrent ajusté	384,7	478,0	(20)%
EBIT récurrent ajusté	276,4	385,3	(28)%
Effets de la comptabilisation des acquisitions	(18,0)	—	— %
Éléments non récurrents	(47,4)	(49,4)	(4) %
EBIT	211,1	335,9	(37)%
Produits (charges) financiers, nets	65,7	70,5	(7) %
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	276,8	406,4	(32)%
Produit (charge) d'impôt	(87,4)	(121,2)	(28) %
Résultat (perte) net	189,4	285,2	(34)%
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	184,8	281,9	(34) %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4,6	3,3	39 %

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	9M 2026	9M 2025	Variation en %
Chiffre d'affaires	4 212,7	4 067,4	4 %
EBITDA récurrent	218,5	324,0	(33) %
Marge d'EBITDA récurrent %	5,2 %	8,0 %	(280) pb
EBIT récurrent	170,9	280,6	(39) %
Marge d'EBIT récurrent %	4,1 %	6,9 %	(280) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le **chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2026** a augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente, atteignant 4 212,7 millions d'euros. La croissance de l'activité a été soutenue par les projets de GNL et de décarbonation aux États-Unis et en Europe. L'impact de la crise du détroit d'Ormuz a été partiellement compensé par le déploiement de solutions logistiques alternatives. Le segment Livraison de projet a enregistré au troisième trimestre 2026 son plus haut niveau de chiffre d'affaires trimestriel jamais atteint.

L'**EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2026** a diminué de 33 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 218,5 millions d'euros et la **marge d'EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2026** a diminué par rapport à l'année précédente de 280 points de base pour atteindre 5,2 %. La baisse des marges par rapport à l'année précédente reflète la poursuite du conflit au Moyen-Orient et ses répercussions indirectes. Cela inclut : 1) comme indiqué précédemment, des coûts supplémentaires engagés pour la logistique, la sécurité et les mesures de continuité des activités sur les projets au Moyen-Orient. Bien que le recouvrement de ces coûts soit attendu grâce à des protections contractuelles solides, l'ampleur et le calendrier exact de ce recouvrement dépendront de l'évolution du conflit et des résultats des discussions commerciales ; et 2) une évaluation de certains éléments litigieux présentés dans le rapport du premier semestre 2026 qui font toujours l'objet de procédures de résolution et pour lesquels T.EN fait valoir ses droits contractuels. La marge d'EBITDA récurrent ajusté du troisième trimestre 2026 a enregistré une amélioration significative par rapport au deuxième trimestre 2026, portée par une normalisation de la performance opérationnelle.

Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2026

QatarEnergy North Field South (Qatar)

- Début des opérations de pré-mise en service des installations électriques et des opérations de levage lourd.

Ruwais LNG (Émirats Arabes Unis)

- 20 millions d'heures travaillées sur le site sans accident avec arrêt de travail.



Coral Norte (Mozambique)

- Montage réussi des principaux composants de la tourelle et du système d'ancrage sur un yard (chantier naval) en Malaisie.

NZT Power (Royaume-Uni)

- Première découpe et première soudure de tuyauterie au Royaume-Uni, et livraison réussie de la turbine à gaz à Teesside.

SkyNRG DSL-01 (Pays-Bas)

- SkyNRG lance la construction, en Europe, d'une usine autonome innovante de production de carburant d'aviation durable.

Commonwealth LNG (États-Unis)

- 100 % des équipements majeurs approvisionnés ; travaux de terrassement en cours sur le site.

GranMorgu FPSO (Suriname)

- Livraison réussie du module de déshydratation du gaz et de régénération du triéthylène glycol (TEG) de 205 tonnes.

Marsa LNG (Oman)

- Lancement des opérations de levage lourd et du montage des structures métalliques.

Principaux faits commerciaux et stratégiques du troisième trimestre 2026

Technip Energies remporte un grand contrat EPC auprès de HPCL pour la modernisation de la raffinerie de Mumbai en Inde

- Technip Energies a remporté un grand¹ contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) auprès d'Hindustan Petroleum Corporation Limited (HPCL) pour son projet de modernisation d'unités de production de bases lubrifiantes et de valorisation des résidus lourds (LMBU) de la raffinerie de Mumbai, dans l'État du Maharashtra en Inde. Le contrat porte sur la livraison d'une unité intégrée d'hydrocraquage et de déparaffinage catalytique (IHCD) d'une capacité de 550 kta², ainsi que d'une unité de désasphaltage par solvant (SDA) d'une capacité de 850 kta. Ces unités constituent une composante essentielle du projet LMBU de HPCL et seront intégrées aux installations en exploitation de la raffinerie de Mumbai. Ce projet permettra à HPCL de moderniser sa production de bases lubrifiantes, des composants clés dans la fabrication de produits tels que les huiles de moteur automobiles et les lubrifiants industriels. Il permettra également de valoriser les fractions lourdes issues du raffinage en produits à plus forte valeur ajoutée, favorisant ainsi une utilisation plus efficace des ressources et renforçant la compétitivité à long terme de la raffinerie. Alors que l'Inde continue d'investir dans la modernisation de ses infrastructures de raffinage pour répondre à une demande intérieure croissante en carburants et en produits pétroliers de spécialité, ce projet contribuera à renforcer les capacités de production du pays tout en améliorant la valorisation des installations de raffinage existantes.

¹ Un « grand » contrat pour Technip Energies représente entre 250 et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.

² Kta : Kilotonnes par an



Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	9M 2026	9M 2025	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 384,0	1 349,7	3 %
EBITDA récurrent	216,1	200,3	8 %
Marge d'EBITDA récurrent %	15,6 %	14,8 %	80 pb
EBIT récurrent	155,5	151,0	3 %
Marge d'EBIT récurrent %	11,2 %	11,2 %	0 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2026 a augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 384,0 millions d'euros. Cette performance reflète une bonne progression de l'assemblage des équipements propriétaires de captage du carbone, les volumes élevés de prestations de conseil, de services d'ingénierie, ainsi que la contribution d'AM&C. Ces éléments ont plus que compensé le ralentissement de l'activité dans les fours de craquage d'éthylène.

L'EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2026 a augmenté par rapport à l'année précédente, atteignant 216,1 millions d'euros et l'EBIT récurrent ajusté a augmenté de 3% par rapport à l'année précédente pour atteindre 155,5 millions d'euros.

La marge d'EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2026 a augmenté de 80 points de base à 15,6 %, le troisième trimestre 2026 ayant enregistré la marge trimestrielle la plus élevée de l'histoire du segment, à 16,1 %. La marge d'EBIT récurrent ajusté est restée stable par rapport à l'année précédente. L'amélioration de la marge d'EBITDA récurrent ajusté a bénéficié de la réalisation d'étapes clés dans la livraison de produits propriétaires, des activités de conseil ainsi que de la contribution d'AM&C. L'évolution de la marge d'EBIT récurrent ajusté reflète également des éléments liés à l'intégration d'AM&C, en particulier des charges d'amortissement plus élevées et une augmentation des dépenses de R&D.

Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2026

Raffinerie de Numaligarh (Inde)

- 30 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail.

Bras de chargement électrique (France)

- Première mondiale : installation du premier bras de chargement 100% électrique par T.EN Loading Systems pour Fluxel SAS.

Genting FLNG (Indonésie)

- FLNG amont : ingénierie de la coque et des topsides achevée ; modules installés sur la coque du FLNG et activités d'intégration en cours.

Principaux faits commerciaux et stratégiques du troisième trimestre 2026

Technip Energies sélectionné par L&T pour un contrat significatif de services d'ingénierie pour un projet d'ADNOC Offshore aux Émirats arabes unis

- Technip Energies a remporté un contrat significatif¹ auprès de Larsen & Toubro Energy Hydrocarbon (LTEH) portant sur la réalisation de services d'ingénierie détaillés pour un projet d'ADNOC Offshore aux Émirats arabes unis. Ce projet, récemment attribué par ADNOC Offshore à un consortium dirigé par LTEH, couvre l'ingénierie, l'approvisionnement, la construction, l'installation et la mise en service (EPCIC) de nouvelles infrastructures offshore, ainsi que la modification et la modernisation d'installations existantes. Dans le cadre de ce contrat, qui renforce le positionnement de Technip Energies dans les services d'ingénierie à forte valeur ajoutée, l'entreprise s'appuiera sur ses solides capacités d'ingénierie locales ainsi que sur son expérience reconnue dans la réalisation de projets offshore complexes et de grande envergure au Moyen-Orient. Cette attribution vient également consolider la collaboration de longue date entre Technip Energies et Larsen & Toubro (L&T) sur un large éventail de projets dans les secteurs amont, aval et des infrastructures énergétiques à travers le monde.

¹ Un contrat « significatif » pour Technip Energies est un contrat représentant entre 50 et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Technip Energies remporte auprès de Petkim des contrats d'ingénierie et de technologie pour le développement d'un complexe pétrochimique intégré en Turquie

- Technip Energies a remporté auprès de Petkim, filiale de SOCAR, des contrats liés au développement d'un projet de complexe pétrochimique intégré à Aliğa, en Turquie. Ces contrats comprennent la licence d'une unité de craquage d'éthylène à alimentation mixte, ainsi que les études de conception des procédés (PDP) et les études d'avant-projet détaillé (FEED) pour l'ensemble du complexe. Le périmètre des études FEED couvre un vapocraqueur conçu pour produire environ 1 200 kt/an¹ d'éthylène et 550 kt/an de propylène. Il comprend également un complexe de production de polyéthylène haute densité et de polyéthylène basse densité linéaire (PEHD/PEBDL) d'une capacité de 850 kt/an, répartie entre deux lignes de 425 kt/an, ainsi qu'une unité de polypropylène de 550 kt/an intégrée au nouveau vapocraqueur. Les contrats attribués portent sur les phases de PDP et de FEED du projet ainsi que sur la fourniture de licences technologiques. Ils constituent une étape importante de son développement technique, avant toute décision finale d'investissement de Petkim. Le complexe pétrochimique intégré produira des matières premières essentielles à la fabrication d'un large éventail de produits du



quotidien, notamment des emballages, des biens de consommation, des composants automobiles et des produits destinés à l'industrie.

¹ Kilotonnes par an

Technip Energies et EDF signent un partenariat stratégique pour soutenir le programme EPR2

- Technip Energies et EDF ont signé un contrat-cadre stratégique destiné à accompagner la réalisation du programme français de construction des nouvelles centrales nucléaires EPR2. Cet accord vise à renforcer les capacités de réalisation du programme en mobilisant les expertises complémentaires des deux groupes pour contribuer à la réussite des chantiers, dans les délais, les coûts et au niveau de qualité attendus. Cet accord non-exclusif permet d'associer l'expertise d'EDF dans le domaine des grands projets nucléaires, à l'expertise reconnue de Technip Energies dans l'exécution de grands projets industriels complexes. Dans ce cadre, Technip Energies mobilisera ses expertises en gestion de projet au sein d'équipes intégrées avec les équipes d'EDF. Au-delà de son volet opérationnel, cet accord illustre la volonté commune des deux entreprises de s'inscrire dans une coopération de long terme afin de soutenir la montée en puissance de la filière nucléaire française, favoriser le partage d'expérience et développer les compétences nécessaires à la réalisation des futurs réacteurs.

Technip Energies et SABIC renforcent leur collaboration dans les technologies de production de polyéthylène

- Technip Energies et SABIC ont conclu un accord exclusif portant sur la technologie CTR® (Clean Tubular Reactor) de SABIC pour la production de polyéthylène basse densité (LDPE). Dans le cadre de cet accord, Technip Energies assurera la commercialisation et l'octroi de licences de cette technologie éprouvée et reconnue dans l'industrie, à l'échelle mondiale. Cet accord renforce la collaboration de longue date entre les deux entreprises et associe la technologie de pointe de SABIC à la vaste expertise de Technip Energies dans le domaine des polyoléfinés. Technip Energies accompagne le déploiement de la technologie CTR® depuis 1996 en contribuant aux activités de conception, d'ingénierie, de construction et de démarrage des installations acquérant ainsi une expertise approfondie en matière d'exploitation et de mise en œuvre de cette technologie.

Technip Energies sélectionné par Transition Industries LLC pour des services de conseil en gestion de projet sur un important projet de méthanol à très faible intensité carbone au Mexique

- Technip Energies a été sélectionnée par Transition Industries pour fournir des services de conseil en gestion de projet (PMC) dans le cadre du projet Pacifico Mexinol au Mexique, l'une des plus grandes installations de production chimique à très faible intensité carbone au monde. Située dans l'État de Sinaloa, cette installation devrait produire environ 1,8 million de tonnes de méthanol bleu par an afin de répondre à la demande croissante de produits chimiques à plus faible empreinte carbone. Ce contrat met en avant les capacités de Technip Energies en matière de gestion de projet, d'expertise technique et d'exécution, tout en renforçant sa relation de longue date avec Transition Industries et sa présence sur le continent américain.

Technip Energies remporte un contrat de conseil renforcé en gestion de projet (ePMC) pour le projet AMIGO LNG au Mexique

- Technip Energies a remporté auprès de LNG Alliance un contrat de conseil renforcé en gestion de projet (ePMC) pour le projet AMIGO LNG à Guaymas, au Mexique, et agira comme partenaire principal pour les aspects techniques, l'intégration et la gestion du projet. Le périmètre couvre une installation de GNL d'une capacité de 6 millions de tonnes par an (MTPA), comprenant deux barges flottantes de traitement, les infrastructures maritimes associées ainsi que les installations d'exportation. Technip Energies assurera la supervision globale de l'exécution et de l'intégration du projet. Ce contrat marque la première collaboration entre Technip Energies et LNG Alliance, ainsi que son deuxième contrat ePMC à l'échelle mondiale pour le développement d'une installation flottante de liquéfaction de gaz naturel (FLNG).

Autres principaux faits du troisième trimestre 2026

Technip Energies lance SnapLNG™ 1.5 avec Honeywell Technologies et Siemens Energy pour accélérer et rendre plus prévisible la réalisation des projets de GNL

- Technip Energies annonce le lancement de SnapLNG™ 1.5, une solution de gaz naturel liquéfié (GNL) standardisée, entièrement modulaire et électrifiée, développée avec Honeywell Technologies et Siemens Energy. Reposant sur un train de liquéfaction d'une capacité de 1,5 million de tonnes par an (Mtpa), cette solution permet aux développeurs de mettre en service de nouvelles capacités de GNL plus rapidement, de mieux maîtriser l'exécution de leurs projets et de réduire les émissions liées à l'exploitation. La demande de GNL devrait augmenter sensiblement au cours de la prochaine décennie. Plus de 200 Mtpa de nouvelles capacités pourraient ainsi être nécessaires d'ici à 2035, ouvrant d'importantes perspectives aux développeurs de projets. Les États-Unis devraient représenter environ 50 % de la croissance du marché mondial du GNL, ce qui renforce le besoin de solutions capables d'accélérer la réalisation des projets, d'en réduire la complexité, d'améliorer leur fiabilité et de favoriser une exploitation moins carbonée. SnapLNG™ 1.5 répond à ces enjeux grâce à une conception standardisée et reproductible, adaptée au marché en pleine croissance des installations de GNL de petite et moyenne capacité. Commercialisée par Technip Energies, SnapLNG™ 1.5 s'appuie sur son expertise dans la réalisation de projets GNL, son savoir-faire en matière de modularisation et son approche digitale pour l'exécution de projets. La solution intègre les technologies éprouvées de Honeywell Technologies pour le prétraitement du gaz, la liquéfaction et l'automatisation, ainsi que les solutions électrifiées de turbomachines et de compression de Siemens Energy. SnapLNG™ 1.5 repose sur un train standardisé de 1,5 Mtpa, qui peut être répliqué pour répondre aux besoins de projets de plus grande capacité. Le recours à une préfabrication hors site et à une technologie de liquéfaction entraînée par des moteurs électriques permet de simplifier le développement des projets, de réduire jusqu'à deux ans leur calendrier de réalisation et d'améliorer les performances en phase d'exploitation.



Reju ouvre son premier centre de recherche et développement aux États-Unis à Conshohocken, en Pennsylvanie

- Reju, entreprise spécialisée dans la régénération de matériaux textiles en boucle fermée (« textile-to-textile »), a annoncé l'ouverture de son premier centre de recherche et développement (R&D) dédié en Amérique du Nord, à Conshohocken, en Pennsylvanie. Implanté au sein du centre de recherche de Technip Energies consacré à Advanced Materials and Catalysts (AM&C), ce nouveau site contribuera à accélérer le déploiement des technologies de recyclage de Reju et le développement de solutions circulaires de prochaine génération. Ce centre de R&D accueille désormais l'équipe principale de recherche de Reju, auparavant basée au centre de recherche Almaden d'IBM à San Jose, en Californie. C'est là qu'a été développée la technologie de dépolymérisation VolCat de Reju, un procédé de recyclage chimique catalytique permettant de décomposer le polyester en matières premières réutilisables. Le centre couvrira l'ensemble du cycle de développement depuis les études de faisabilité jusqu'à la production à l'échelle (kilogramme). Ses activités porteront sur le recyclage du polyester, les solutions pour textiles composés de fibres mixtes ainsi que de nouvelles voies de chimie circulaire, permettant une itération rapide et accélérant la transition de Reju du stade de concept à celui de la réalité industrielle. Le nouveau centre de R&D soutiendra également le développement et la validation des technologies destinées à être déployées dans les futurs « Regeneration Hubs » de Reju. En s'appuyant sur les infrastructures de recherche existantes de Technip Energies, Reju bénéficiera d'un accès direct à plusieurs décennies d'expertise dans les domaines de la catalyse, du développement de procédés, de l'intégration technologique et du passage à l'échelle industrielle. L'ouverture de ce centre de R&D s'inscrit dans la stratégie plus large de Reju visant à créer un écosystème de recyclage en boucle fermée capable de transformer les vêtements et textiles usagés en nouveaux produits de qualité. Ce centre vient renforcer l'infrastructure mondiale de Reju, qui comprend déjà son premier site de recyclage textile-à-textile, le Regeneration Hub Zero de Francfort, en Allemagne, ainsi que les futurs Regeneration Hubs annoncés à Sittard (Pays-Bas), Lacq (France) et Rochester (État de New York, États-Unis).



Corporate et autres éléments - IFRS ajusté

Les coûts corporate, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 49,9 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026 et incluaient les coûts associés à l'offre d'actionnariat salarié (« ESOP 2026 »). La charge sans impact sur la trésorerie liée à l'ESOP 2026 s'élève à 16,0 millions d'euros.

Effets de la comptabilisation des acquisitions. La charge de 18,0 millions d'euros inscrite au compte de résultat reflète principalement la dépréciation et l'amortissement incrémentaux liés à l'acquisition d'AM&C en 2025. Elle résulte de la réévaluation à la juste valeur des immobilisations corporelles, du portefeuille de produits et des stocks, dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition. Cette charge est non monétaire et exclue de la performance récurrente de l'activité.

Les charges non récurrentes ont représenté 47,4 millions d'euros. Elles incluent les coûts engagés liés aux investissements dans les modèles d'entreprise adjacents, notamment Reju, et, dans une moindre mesure, la coentreprise Rebound, ainsi que l'intégration d'AM&C, et d'autres initiatives stratégiques et les coûts de restructuration.

Les produits financiers nets, qui s'élèvent à 65,7 millions d'euros, ont bénéficié des revenus d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, partiellement compensés par le coût de la dette, les charges de location et les coûts liés aux pensions.

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 31,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, soit un niveau conforme à la fourchette de 30 % à 32 % pour l'exercice 2026. Cela incluait des résultats imposables négatifs dans des juridictions à faible imposition pour lesquels des actifs d'impôt différé n'ont pas pu être comptabilisés.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 118,7 millions d'euros, dont 60,0 millions d'euros sont liés à la norme IFRS 16 et 10,4 millions d'euros résultent des ajustements de juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles d'AM&C dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition.

La trésorerie brute au 30 septembre 2026 s'établissait à 5,0 milliards d'euros, par rapport à 3,8 milliards d'euros au 31 décembre 2025. La dette brute s'établissait à 1,4 milliard d'euros au 30 septembre 2026, augmentant par rapport au 31 décembre 2025, en raison d'une augmentation de la dette à long terme liée à l'émission d'obligations non garanties d'un montant principal global de 500 millions d'euros à 4 % venant à échéance le 10 juin 2033. Ceci a compensé la réduction de la dette à court terme, la société ayant progressivement ramené ses titres de créance à un niveau plus normal après la transaction d'AM&C au quatrième trimestre 2025.

Le flux de trésorerie disponible a atteint 1 058,8 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026. Le flux de trésorerie disponible hors variation du fonds de roulement et des provisions de 723,3 millions d'euros s'établit à 335,5 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBITDA récurrent ajusté continuellement élevée à 87 %. Le flux de trésorerie disponible est présenté après déduction des dépenses d'investissement nettes, d'un montant de 38,2 millions d'euros. **Le flux de trésorerie d'exploitation** a atteint 1 097,0 millions d'euros.

Informations relatives à la dette et à la liquidité - IFRS ajusté

Les liquidités totales de 5,7 milliards d'euros au 30 septembre 2026 comprennent 5,0 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée (RCF).

Le 4 juin 2026, Technip Energies a annoncé avoir fixé le prix d'une émission d'obligations d'un montant principal total de 500 millions d'euros portant intérêt au taux de 4 % et venant à échéance le 10 juin 2033 (les « Obligations »). L'offre a été souscrite plus de cinq fois auprès d'une large base d'investisseurs européens. Technip Energies a l'intention d'utiliser le produit net de l'émission des Obligations pour les besoins généraux de l'entreprise.

IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers : impact illustratif sur les neuf premiers mois de 2026

La norme IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. Le Groupe appliquera cette norme de manière rétrospective et retraitera en conséquence les données comparatives de l'exercice 2026.

L'application d'IFRS 18 n'aura aucun impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres. Elle modifiera la structure du compte de résultat en introduisant les catégories exploitation, investissement, financement et impôt sur le résultat, ainsi que deux nouveaux sous-totaux obligatoires : le résultat opérationnel et le résultat avant financement et impôt sur le résultat.

À titre illustratif et sur une base ajustée IFRS non auditée, l'application d'IFRS 18 aux résultats du Groupe pour les neuf premiers mois de 2026 aurait conduit à un résultat opérationnel de 212,7 millions d'euros, contre un résultat opérationnel de 213,7 millions d'euros tel que présenté actuellement. Le sous-total actuellement intitulé « Résultat avant charges financières, résultat financier net et impôt sur le résultat » sera remplacé par le « Résultat avant financement et impôt sur le résultat » (Profit Before Financing and Taxes ou PBFT). Sur la même base illustrative, le PBFT aurait été supérieur de 94,6 millions d'euros au montant actuellement publié. Cet écart s'expliquerait principalement par le reclassement des produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie dans la catégorie investissement. Le résultat net serait resté inchangé.



Le PBFT et PBFTDA (Profit Before Financing, Tax, Depreciation and Amortization) récurrents ajustés devraient être considérés comme des indicateurs de performance définis par la direction (Management-Defined Performance Measures) au sens d'IFRS 18. À ce titre, ils feront l'objet d'un rapprochement dans les notes annexes aux états financiers, incluant notamment la présentation des effets fiscaux et des intérêts minoritaires de chaque élément de rapprochement. Ces analyses préliminaires restent susceptibles d'évoluer jusqu'à la publication des données comparatives 2026 retraitées.

	9M 2026 IAS 1	Produits d'intérêts reclassés en investissement	Écarts de change reclassés en investissement	Autres reclassements en provenance du financement	9M 2026 IFRS 18
<i>(En IFRS Ajusté, en millions € – non audité, illustratif)</i>					
Résultat opérationnel	213,7	—	(1,6)	0,6	212,7
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(2,6)	—	—	—	(2,6)
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	94,5	—	—	94,5
Autres produits (charges) d'investissement	—	—	1,6	(0,5)	1,1
Résultat avant charges financières, résultat financier net et impôt sur le résultat / Résultat avant financement et impôt sur le résultat	211,1	94,5	—	0,1	305,7
Produit (charge) d'impôt sur le résultat	(87,4)	—	—	—	(87,4)
Résultat (perte) net	189,4	—	—	—	189,4
EBITDA récurrent / PBFTDA	384,7	94,5	—	0,5	479,7
EBIT récurrent / PBFT	276,4	94,5	—	0,5	371,4



Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2025 déposé le 10 mars 2026 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France et dans le Rapport Financier Semestriel 2026 déposé le 30 juillet 2026 auprès de l'AFM et de l'AMF, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.



ANNEXE

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - NEUF PREMIERS MOIS 2026

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
(En millions €)	9M 26	9M 25	9M 26	9M 25	9M 26	9M 25	9M 26	9M 25
Chiffre d'affaires ajusté	4 212,7	4 067,4	1 384,0	1 349,7	—	—	5 596,7	5 417,1
EBITDA récurrent ajusté	218,5	324,0	216,1	200,3	(49,9)	(46,3)	384,7	478,0
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	5,2 %	8,0 %	15,6 %	14,8 %	— %	— %	6,9 %	8,8 %
Dotations aux amortissements ajustées	(47,6)	(43,4)	(71,1)	(49,3)	—	—	(118,7)	(92,7)
Effets de la comptabilisation des acquisitions			10,4				10,4	—
EBIT récurrent ajusté	170,9	280,6	155,5	151,0	(49,9)	(46,3)	276,4	385,3
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	4,1 %	6,9 %	11,2 %	11,2 %	— %	— %	4,9 %	7,1 %
Effets de la comptabilisation des acquisitions			(18,0)				(18,0)	—
Résultat non récurrent	(18,0)	(13,4)	(21,7)	(18,9)	(7,7)	(17,1)	(47,4)	(49,4)
EBIT	152,9	267,2	115,8	132,2	(57,6)	(63,5)	211,1	335,9
Produits financiers							100,9	94,7
Charges financières							(35,2)	(24,3)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							276,8	406,4
Produit (charge) d'impôt							(87,4)	(121,2)
Résultat (perte) net							189,4	285,2
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							184,8	281,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							4,6	3,3



ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - TROISIÈME TRIMESTRE 2026

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
(En millions €)	T3 26	T3 25	T3 26	T3 25	T3 26	T3 25	T3 26	T3 25
Chiffre d'affaires ajusté	1 448,6	1 331,2	495,1	439,5	—	—	1 943,7	1 770,7
EBITDA récurrent ajusté	100,9	109,3	79,6	63,3	(8,0)	(13,6)	172,4	159,0
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	7,0%	8,2%	16,1%	14,4%	— %	— %	8,9 %	9,0 %
Dotations aux amortissements ajustées	(14,3)	(16,2)	(22,9)	(14,9)	—	—	(37,2)	(31,1)
Effets de la comptabilisation des acquisitions			3,7				3,7	—
EBIT récurrent ajusté	86,6	93,1	60,4	48,3	(8,0)	(13,6)	139,0	127,9
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	6,0%	7,0%	12,2%	11,0%	— %	— %	7,1 %	7,2 %
Effets de la comptabilisation des acquisitions			(7,6)				(7,6)	—
Résultat non récurrent	(5,3)	(3,8)	(8,3)	(5,2)	(3,3)	(11,9)	(16,9)	(20,8)
EBIT	81,3	89,4	44,5	43,2	(11,3)	(25,5)	114,4	107,1
Produits financiers							40,1	25,4
Charges financières							(15,7)	(6,3)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							138,8	126,2
Produit (charge) d'impôt							(43,4)	(37,6)
Résultat (perte) net							95,4	88,6
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							88,9	90,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							6,5	(2,3)



ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2026

(En millions €)	9M 26 IFRS	Ajustements	9M 26 Ajusté
Chiffre d'affaires	5 760,0	(163,3)	5 596,7
Charges et coûts			
Coût des ventes	(5 215,2)	199,3	(5 015,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(284,2)	(11,0)	(295,2)
Frais de recherche et développement	(43,6)	(4,4)	(48,0)
Dépreciations, frais de restructuration et autres charges	(44,0)	—	(44,0)
Coûts d'acquisition et d'intégration	(3,4)	—	(3,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	24,2	(0,6)	23,6
Résultat opérationnel	193,8	19,9	213,7
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	23,4	(26,0)	(2,6)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	217,2	(6,1)	211,1
Produits financiers	95,4	5,5	100,9
Charges financières	(33,4)	(1,8)	(35,2)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	279,2	(2,4)	276,8
Produit (charge) d'impôt	(88,7)	1,3	(87,4)
Résultat (perte) net	190,5	(1,1)	189,4
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	185,9	(1,1)	184,8
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4,6	—	4,6

ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2025

(En millions €)	9M 25 IFRS	Ajustements	9M 25 Ajusté
Chiffre d'affaires	5 367,3	49,8	5 417,1
Charges et coûts			
Coût des ventes	(4 687,8)	2,3	(4 685,5)
Frais de vente, généraux et administratifs	(282,1)	(2,0)	(284,1)
Frais de recherche et développement	(44,6)	—	(44,6)
Dépreciations, frais de restructuration et autres charges	(49,4)	—	(49,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(13,9)	0,3	(13,6)
Résultat opérationnel	289,4	50,5	339,9
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	45,2	(49,2)	(4,0)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	334,6	1,3	335,9
Produits financiers	91,4	3,3	94,7
Charges financières	(23,4)	(0,9)	(24,3)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	402,6	3,8	406,4
Produit (charge) d'impôt	(120,3)	(0,9)	(121,2)
Résultat (perte) net	282,2	3,0	285,2
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	278,9	3,0	281,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,3	—	3,3



ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2026

(En millions €)	T3 26 IFRS	Ajustements	T3 26 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 935,0	8,7	1 943,7
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 710,5)	6,6	(1 703,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(89,9)	(3,9)	(93,8)
Frais de recherche et développement	(14,0)	(1,4)	(15,4)
Dépreciations, frais de restructuration et autres charges	(16,2)	—	(16,2)
Coûts d'acquisition et d'intégration	(0,7)	—	(0,7)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	4,9	(3,4)	1,5
Résultat opérationnel	108,5	6,7	115,2
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	9,2	(10,0)	(0,8)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	117,7	(3,3)	114,4
Produits financiers	37,2	2,9	40,1
Charges financières	(14,9)	(0,8)	(15,7)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	140,0	(1,2)	138,8
Produit (charge) d'impôt	(44,2)	0,8	(43,4)
Résultat (perte) net	95,8	(0,4)	95,4
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	89,3	(0,4)	88,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6,5	—	6,5

ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2025

(En millions €)	T3 25 IFRS	Ajustements	T3 25 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 766,6	4,1	1 770,7
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 583,4)	49,8	(1 533,6)
Frais de vente, généraux et administratifs	(87,5)	(0,9)	(88,4)
Frais de recherche et développement	(16,1)	—	(16,1)
Dépreciations, frais de restructuration et autres charges	(20,8)	—	(20,8)
Coûts d'acquisition et d'intégration	—	—	—
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(4,1)	0,5	(3,6)
Résultat opérationnel	54,8	53,4	108,2
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	50,8	(52,0)	(1,2)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	105,6	1,5	107,1
Produits financiers	24,7	0,7	25,4
Charges financières	(5,9)	(0,4)	(6,3)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	124,5	1,7	126,2
Produit (charge) d'impôt	(37,2)	(0,4)	(37,6)
Résultat (perte) net	87,3	1,3	88,6
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	89,6	1,3	90,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,3)	—	(2,3)



ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

(En millions €)	9M 26	Exercice 25
Goodwill	2 149,7	2 140,1
Immobilisations incorporelles	216,0	203,6
Immobilisations corporelles	365,2	404,8
Droit d'utilisation	236,1	221,6
Entités mises en équivalence	15,0	12,2
Autres actifs non courants	377,7	345,9
Total de l'actif non courant	3 359,7	3 328,3
Créances commerciales	1 408,7	1 407,0
Actifs contractuels	304,0	384,0
Autres actifs courants	1 055,0	972,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 957,6	3 843,0
Total de l'actif courant	7 725,3	6 606,9
Total de l'actif	11 085,0	9 935,1
Total des capitaux propres	2 218,0	2 268,9
Dette à long terme, moins la part courante	1 177,3	681,9
Passif locatif	204,0	195,0
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	91,5	84,9
Autres passifs non courants	101,8	117,2
Total du passif non courant	1 574,6	1 079,0
Dette à court terme	227,9	333,6
Passif locatif	62,4	61,7
Dettes fournisseurs	1 590,1	1 480,7
Passifs sur contrats	4 685,0	3 890,5
Autres passifs courants	727,0	820,7
Total du passif courant	7 292,4	6 587,2
Total du passif	8 867,0	7 666,2
Total des capitaux propres et du passif	11 085,0	9 935,1



ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2026

(En millions €)	9M 26 IFRS	Ajustements	9M 26 Ajusté
Goodwill	2 118,2	31,5	2 149,7
Immobilisations incorporelles	195,6	20,4	216,0
Immobilisations corporelles	277,3	87,9	365,2
Droit d'utilisation	232,0	4,1	236,1
Entités mises en équivalence	355,7	(340,7)	15,0
Autres actifs non courants	372,4	5,3	377,7
Total de l'actif non courant	3 551,2	(191,5)	3 359,7
Créances commerciales	1 373,9	34,8	1 408,7
Actifs contractuels	299,2	4,8	304,0
Autres actifs courants	953,2	101,8	1 055,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 595,6	362,0	4 957,6
Total de l'actif courant	7 221,9	503,4	7 725,3
Total de l'actif	10 773,1	311,9	11 085,0
Total des capitaux propres	2 219,1	(1,1)	2 218,0
Dette à long terme, moins la part courante	1 175,3	2,0	1 177,3
Passif locatif	200,3	3,7	204,0
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	90,4	1,1	91,5
Autres passifs non courants	234,7	(132,9)	101,8
Total du passif non courant	1 700,7	(126,1)	1 574,6
Dette à court terme	183,1	44,8	227,9
Passif locatif	62,1	0,3	62,4
Dettes fournisseurs	1 459,5	130,6	1 590,1
Passifs sur contrats	4 430,7	254,3	4 685,0
Autres passifs courants	717,9	9,1	727,0
Total du passif courant	6 853,3	439,1	7 292,4
Total du passif	8 554,0	313,0	8 867,0
Total des capitaux propres et du passif	10 773,1	311,9	11 085,0



ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2025

(En millions €)	9M 25 IFRS	Ajustements	9M 25 Ajusté
Goodwill	2 070,3	—	2 070,3
Immobilisations incorporelles	150,0	—	150,0
Immobilisations corporelles	164,0	1,0	165,0
Droit d'utilisation	221,8	0,4	222,2
Entités mises en équivalence	114,3	(101,0)	13,3
Autres actifs non courants	359,2	(8,6)	350,6
Total de l'actif non courant	3 079,6	(108,2)	2 971,4
Créances commerciales	1 217,7	(69,2)	1 148,5
Actifs contractuels	400,0	(0,1)	399,9
Autres actifs courants	796,1	24,4	820,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 788,8	282,0	4 070,8
Total de l'actif courant	6 202,6	237,1	6 439,7
Total de l'actif	9 282,2	128,9	9 411,1
Total des capitaux propres	2 248,9	3,0	2 251,9
Dette à long terme, moins la part courante	638,1	15,9	654,0
Passif locatif	196,3	—	196,3
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	89,2	1,0	90,2
Autres passifs non courants	227,0	(103,7)	123,3
Total du passif non courant	1 150,6	(86,8)	1 063,8
Dette à court terme	92,7	5,3	98,0
Passif locatif	63,3	0,4	63,7
Dettes fournisseurs	1 519,0	82,4	1 601,4
Passifs sur contrats	3 379,9	124,4	3 504,3
Autres passifs courants	827,7	0,3	828,0
Total du passif courant	5 882,6	212,8	6 095,4
Total du passif	7 033,3	125,9	7 159,2
Total des capitaux propres et du passif	9 282,2	128,9	9 411,1



ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)

	9M 26	9M 25
Résultat (perte) net	189,4	285,2
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	723,3	47,3
Éléments sans effet de trésorerie et autres	184,3	190,2
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	1 097,0	522,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(50,1)	(59,9)
Acquisition d'actifs financiers	(18,6)	(22,0)
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	9,6	—
Produits des cessions d'actifs	11,9	0,4
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	1,5	(0,7)
Autres	(5,1)	(4,6)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(50,8)	(86,6)
Augmentation de capital	55,0	—
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	362,6	6,7
Rachat d'actions propres	(150,0)	(2,2)
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	(1,0)	—
Dividendes versés aux actionnaires	(175,8)	(150,2)
Remboursement des passifs locatifs	(57,5)	(59,1)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(15,3)	(17,8)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	18,0	(222,5)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	50,4	(200,8)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 114,6	12,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 843,0	4 058,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	4 957,6	4 070,8



ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2026

(En millions €)	9M 26 IFRS	Ajustements	9M 26 Ajusté
Résultat (perte) net	190,5	(1,1)	189,4
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	612,5	110,8	723,3
Éléments sans effet de trésorerie et autres	171,9	12,4	184,3
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	974,8	122,1	1 097,0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(47,4)	(2,7)	(50,1)
Acquisition d'actifs financiers	(18,6)	—	(18,6)
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	9,6	—	9,6
Produits des cessions d'actifs	11,9	—	11,9
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	1,5	—	1,5
Autres	(14,4)	9,3	(5,1)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(57,4)	6,6	(50,8)
Augmentation de capital	55,0	—	55,0
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	329,7	32,9	362,6
Rachat d'actions propres	(150,0)	—	(150,0)
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	(1,0)	—	(1,0)
Dividendes versés aux actionnaires	(175,8)	—	(175,8)
Remboursement des passifs locatifs	(57,0)	(0,5)	(57,5)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(15,2)	(0,1)	(15,3)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(14,4)	32,4	18,0
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	49,1	1,3	50,4
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	952,1	162,5	1 114,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 643,5	199,5	3 843,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	4 595,6	362,0	4 957,6



ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2025

(En millions €)	9M 25 IFRS	Ajustements	9M 25 Ajusté
Résultat (perte) net	282,2	3,0	285,2
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	3,9	43,4	47,3
Éléments sans effet de trésorerie et autres	181,8	8,4	190,2
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	467,9	54,8	522,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(59,8)	(0,1)	(59,9)
Acquisition d'actifs financiers	(22,0)	—	(22,0)
Produits des cessions d'actifs	0,4	—	0,4
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(0,7)	—	(0,7)
Autres	(4,6)	—	(4,6)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(86,7)	0,1	(86,6)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(17,1)	23,8	6,7
Rachat d'actions propres	(2,2)	—	(2,2)
Dividendes versés aux actionnaires	(150,2)	—	(150,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(0,5)	0,5	—
Remboursement des passifs locatifs	(58,6)	(0,5)	(59,1)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(17,8)	—	(17,8)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(246,3)	23,8	(222,5)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(192,8)	(8,0)	(200,8)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(57,9)	70,7	12,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 846,7	211,3	4 058,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 788,8	282,0	4 070,8



ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2026

(En millions €, sauf les %)	9M 26	% du chiffre d'affaires	9M 25	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	5 596,7		5 417,1	
Coût des ventes	(5 015,9)	89,6 %	(4 685,5)	86,5 %
Marge brute ajustée	580,8	10,4 %	731,6	13,5 %
EBITDA récurrent ajusté	384,7	6,9 %	478,0	8,8 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(118,7)		(92,7)	
Effets de la comptabilisation des acquisitions	10,4		—	
EBIT récurrent ajusté	276,4	4,9 %	385,3	7,1 %
Effets de la comptabilisation des acquisitions	(18,0)		—	
Éléments non récurrents	(47,4)		(49,4)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	211,1	3,8 %	335,9	6,2 %
Produits (charges) financiers, nets	65,7		70,5	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	276,8	4,9 %	406,4	7,5 %
Produit (charge) d'impôt	(87,4)		(121,2)	
Résultat (perte) net ajusté	189,4	3,4 %	285,2	5,3 %



ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2026

(En millions €, sauf les %)	T3 26	% du chiffre d'affaires	T3 25	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 943,7		1 770,7	
Coût des ventes	(1 703,9)	87,7 %	(1 533,6)	86,6 %
Marge brute ajustée	239,8	12,3 %	237,1	13,4 %
EBITDA récurrent ajusté	172,4	8,9 %	159,0	9,0 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(37,2)		(31,1)	
Effets de la comptabilisation des acquisitions	3,7		—	
EBIT récurrent ajusté	139,0	7,1 %	127,9	7,2 %
Effets de la comptabilisation des acquisitions	(7,6)		—	
Éléments non récurrents	(16,9)		(20,8)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	114,4	5,9 %	107,1	6,0 %
Produits (charges) financiers, nets	24,4		19,1	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	138,8	7,1 %	126,2	7,1 %
Produit (charge) d'impôt	(43,4)		(37,6)	
Résultat (perte) net ajusté	95,4	4,9 %	88,6	5,0 %

ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2026

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	9M 26	9M 25	9M 26	9M 25	9M 26	9M 25	9M 26	9M 25
Chiffre d'affaires	4 212,7	4 067,4	1 384,0	1 349,7	—	—	5 596,7	5 417,1
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							211,1	335,9
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							47,4	49,4
EBIT récurrent ajusté	170,9	280,6	155,5	151,0	(49,9)	(46,3)	276,4	385,3
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	4,1 %	6,9 %	11,2 %	11,2 %	— %	— %	4,9 %	7,1 %
Dotations aux amortissements ajustés	(47,6)	(43,4)	(71,1)	(49,3)	—	—	(118,7)	(92,7)
EBITDA récurrent ajusté	218,5	324,0	216,1	200,3	(49,9)	(46,3)	384,7	478,0
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	5,2 %	8,0 %	15,6 %	14,8 %	— %	— %	6,9 %	8,8 %



ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2026

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
(En millions €, sauf les %)	T3 26	T3 25	T3 26	T3 25	T3 26	T3 25	T3 26	T3 25
Chiffre d'affaires	1 448,6	1 331,2	495,1	439,5	—	—	1 943,7	1 770,7
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							114,4	107,1
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							16,9	20,8
EBIT récurrent ajusté	86,6	93,1	60,4	48,3	(8,0)	(13,6)	139,0	127,9
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	6,0 %	7,0 %	12,2 %	11,0 %	— %	— %	7,1 %	7,2 %
Dotations aux amortissements ajustées	(14,3)	(16,2)	(22,9)	(14,9)	—	—	(37,2)	(31,1)
EBITDA récurrent ajusté	100,9	109,3	79,6	63,3	(8,0)	(13,6)	172,4	159,0
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	7,0%	8,2%	16,1%	14,4%	— %	— %	8,9 %	9,0 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	9M 26 IFRS	Ajustements	9M 26 Ajusté
Livraison de projet	22 710,9	291,0	23 001,9
Technologie, produits et services	1 494,7	10,2	1 504,9
Total	24 205,7		24 506,8

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	9M 26 IFRS	Ajustements	9M 26 Ajusté
Livraisons de projet	12 311,1	415,3	12 726,4
Technologie, produits et services	1 338,7	63,2	1 401,8
Total	13 649,8		14 128,3



ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets les plus significatifs a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG, NFE et Zeolyst est inclus à 50 %, le chiffre d'affaires de BAPCO Sitra Refinery est inclus à 36 %, le chiffre d'affaires du projet GranMorgu est inclus à 48% et celui du projet Ruwais à 40%. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par Technip Energies (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses ne relevant pas du cours normal de l'activité, incluant les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants, les coûts liés à des initiatives stratégiques et aux investissements dans des modèles d'entreprise adjacents, ainsi que les coûts liés aux regroupements d'entreprises, y compris les impacts de l'allocation du prix d'acquisition). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, avant déduction des charges d'amortissement.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et de reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). Le carnet de commandes ajusté inclut le projet GranMorgu à 48% et le projet Ruwais à 40%. La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•
Contacts

Relations investisseurs**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : investor.relations@ten.com**Relations médias****Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : media_@ten.com